

DIVERS

SAFER GRAND-EST

Appel de candidatures

La SAFER Grand-Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 23/10/2024 (date de réception en nos locaux) auprès du Service Départemental du Bas-Rhin, Maison de l'Agriculture Schiltigheim BP 80036 67013 STRASBOURG CEDEX Tél. 03 88 62 52 90 ou par mail à l'adresse [candidat67@safergrandest.fr](mailto:candidat67@safergrandest.fr). Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental du Bas-Rhin ou au siège de la Safer Grand Est. **Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.**

Commune : Bernardvillé		
05 0135		VORDERE MUENCH.
05 0447	J 0120	VORDERE MUENCH.
05 0447	K 0120	VORDERE MUENCH.
05 0448	0120	VORDERE MUENCH.
05 0449*	J 0119	VORDERE MUENCH.
05 0449	K 0119	VORDERE MUENCH.
05 0450	0119	VORDERE MUENCH.
05 0461	J 0111	VORDERE MUENCH.
05 0461*	K 0111	VORDERE MUENCH.
05 0462		VORDERE MUENCH.
05 0463	J 0110	VORDERE MUENCH.
05 0463*	K 0110	VORDERE MUENCH.
05 0464	0110	VORDERE MUENCH.
05 0465	J 0109	VORDERE MUENCH.
05 0465*	K 0109	VORDERE MUENCH.
05 0466	0109	VORDERE MUENCH.
07 0163		BOOS REBEN
07 0164		BOOS REBEN
07 0165		BOOS REBEN
07 0166		BOOS REBEN
07 0168		BOOSREBEN
07 0169		BOOS REBEN
07 0170		BOOS REBEN
07 0171		BOOS REBEN
07 0172		BOOS REBEN
07 0192		STEINMAUE.
07 0194		STEINMAUE.
07 0195		STEINMAUE.
07 0198		STEINMAUE.
07 0204		KIMM REBEN
07 0205		KIMM REBEN
07 0206		KIMM REBEN
07 0207		KIMM REBEN
07 0307	0074	STRENGREBEN
07 0308	0074	STRENGREBEN
07 0310	0075	STRENGREBEN
07 0311	0075	STRENGREBEN
07 0313	0076	STRENGREBEN
07 0314	0076	STRENGREBEN
07 0319		STRENGREBEN
07 0368	0083	STRENGREBEN
07 0369	0083	STRENGREBEN
07 0370*	0082	STRENGREBEN
07 0371*	0082	STRENGREBEN
07 0372	0081	STRENGREBEN
07 0373	0081	STRENGREBEN
07 0374	0080	STRENGREBEN
07 0375	0080	STRENGREBEN
07 0376	0079	STRENGREBEN
07 0377	0079	STRENGREBEN
07 0378	0078	STRENGREBEN
07 0379	0078	STRENGREBEN
07 0380	0077	STRENGREBEN
07 0381	0077	STRENGREBEN
07 0394	0181	STEINMAUERREBEN
07 0396	0187	STEINMAUERREBEN

Surface sur la Commune : 2 ha 22 a 84 ca  
\* Pour les « parcelles boisées de moins de 10 ha », les propriétaires de terrains boisés contigus bénéficient sous réserve des cas d'exemption d'un droit de priorité à l'attribution

Commune : Eichhoffen		
AH 0144	ROTT	11 a 04 ca A Vignes Pinot noir
AH 0147	ROTT	10 a 66 ca A Vignes Pinot noir

Commune : Bergbieten		
01 0106		HOLSCH
02 0134		STEINMETZ
A 0949		GLINTZBERG
A 0976		GLINTZBERG
A 1329	0102	HOLSCH
A 1330	0103	HOLSCH
A 1332	0105	HOLSCH
A 1333	0106	HOLSCH
A 1412	0970	GLINTZBERG
B 0471		BUERKEL
B 0472		BUERKEL
B 1157		ALTENBERG
B 1158		ALTENBERG
B 1240		ALTENBERG
B 1418	J 0469	BUERKEL
B 1418	K 0469	BUERKEL
B 1419	0469	BUERKEL
B 2016	0470	BUERKEL
B 2017	0470	BUERKEL
D 0792		WACHHOLDERBERG
D 0793		WACHHOLDERBERG
D 0794		WACHHOLDERBERG
D 0870		IN DER SCHLOEST
D 0871	J	IN DER SCHLOEST
D 0871	K	IN DER SCHLOEST
D 0872		IN DER SCHLOEST
D 0942		HANGENHOLZ
D 0943		HANGENHOLZ
D 0944		HANGENHOLZ
D 0945		HANGENHOLZ
D 0946		HANGENHOLZ
D 1379		AM WACHHOL.
D 1470	1378	AM WACHHOL.G
D 1477		IN DER SCHLOEST
D 1478	0836	IN DER SCHLOEST
D 1508	1253	BITSCHFELD
D 1509	1254	BITSCHFELD
D 1655	0406	BITSCHFELD
D 1656	A 0407	BITSCHFELD
D 1656	B 0407	BITSCHFELD
D 1674	0430	BITSCHFELD
D 1675	0431	BITSCHFELD
D 1676	0432	BITSCHFELD
D 1678	0434	BITSCHFELD
D 1702	1252	BITSCHFELD
D 1703	1255	BITSCHFELD
D 1735	0530	HANGENHOLZ
D 1736	0531	HANGENHOLZ
D 1908	0836	IN DER SCHLOEST
D 1982	0954	HANGENHOLZ
D 1984	0954	HANGENHOLZ
D 1986	0963	HANGENHOLZ
D 1988	0964	HANGENHOLZ
D 2014	0958	HANGENHOLZ
D 2015	0958	HANGENHOLZ
D 2016	0957	HANGENHOLZ
D 2017	0957	HANGENHOLZ
D 2018	0956	HANGENHOLZ
D 2019	0956	HANGENHOLZ
D 2020	0955	HANGENHOLZ
D 2021	0955	HANGENHOLZ

Commune : Dangolsheim		
AD 0173	IM SCHIESSRAIN	4 a 68 ca A Vignes Gewurz.
AE 0046	IM ROSSBUHL	18 a 17 ca A Vignes Gewurz.
AE 0054	IM HEBERLE	13 a 13 ca A Vignes Gewurz.

Commune : Balbronn		
05 0173	J	NIEDERBERG
05 0173	K	NIEDERBERG

Commune : Duppigheim		
62 0372		NIEDERFELD GUTE.

Commune : Epfig - Exploitation agricole biologique		
32 0079	0073	KOPF
32 0080	0073	KOPF

Surface sur la Commune : 14 a 37 ca  
\* Pour les parcelles « agricoles biologiques », les candidats s'engageant à poursuivre une exploitation en agriculture biologique pendant une durée minimale de 6 ans, sont prioritaires

Commune : Dambach-la-Ville		
34 0235	PARADIES	8 a 32 ca A Vignes Riesling
34 0237	PARADIES	1 a 65 ca A Vignes Muscat

Surface sur la Commune : 9 a 97 ca

Collectivité européenne d'Alsace  
Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental

COMMUNE DE HINSBOURG  
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Sur le projet du nouveau parcellaire de l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental et du programme des travaux connexes

(Articles R.123-8 à R.123-12 du Code rural et de la pêche maritime)  
Les propriétaires des terrains et les titulaires de droits réels compris dans le périmètre d'aménagement foncier de la commune de HINSBOURG sont informés que la commission communale d'aménagement foncier a procédé à l'établissement du projet du nouveau parcellaire et du programme des travaux connexes. Les nouvelles limites ont été matérialisées sur le terrain à l'aide de bornes.

Le dossier d'enquête comprend les pièces suivantes :  
- Le plan d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental comportant l'indication des limites, de la contenance et de la numérotation cadastrale des nouvelles parcelles dont l'attribution est envisagée, la désignation des chemins, routes et lieux dits, l'identité des propriétaires et, le cas échéant, l'identification des emprises des boisements linéaires, haies et plantations d'alignement en application du 6° de l'article L.123-8 du Code rural et de la pêche maritime et autres structures paysagères ;

- Un tableau comparatif de la valeur des nouvelles parcelles à attribuer à chaque propriétaire avec celle des terrains qui lui appartenaient ;  
- Une copie de la décision de la commission départementale d'aménagement foncier fixant le seuil de tolérance par nature de culture en application de l'article L.123-4 du Code rural et de la pêche maritime ;

- Un mémoire justificatif des échanges proposés précisant les conditions de prise de possession des parcelles aménagées et les dates auxquelles cette prise de possession aura lieu compte tenu des natures de cultures et des habitudes locales et, le cas échéant, de la conformité du projet des travaux connexes et du nouveau plan parcellaire correspondant aux prescriptions édictées dans l'arrêté préfectoral mentionné au III de l'article L.121-14 du Code rural et de la pêche maritime ;

- L'indication du ou des maîtres d'ouvrage des travaux connexes prévus à l'article L.123-8 du Code rural et de la pêche maritime, avec pour chacun d'eux l'assiette des ouvrages qui leur est attribuée, et le programme de ces travaux arrêtés par la commission intercommunale d'aménagement foncier avec l'estimation de leur montant et de la part qui revient aux propriétaires et aux communes ;

- L'étude d'impact et son résumé non technique définie à l'article R.122-5 du Code de l'environnement et l'avis de l'autorité environnementale mentionné aux articles L.122-1 et L.122-7 du Code de l'environnement, ainsi que la réponse écrite du maître d'ouvrage à l'avis de l'autorité environnementale ;

- Un registre d'enquête destiné à recevoir les réclamations et observations des intéressés et du public.  
Les documents désignés ci-dessus seront déposés en mairie de HINSBOURG où ils pourront être consultés du 3 octobre 2024 au 4 novembre 2024 inclus, aux heures d'ouverture de la mairie, à savoir les mardis de 17h00 à 18h30, et publié sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace (<http://www.alsace.eu>) pendant toute la durée de l'enquête publique.

Le siège de l'enquête publique est situé à la mairie de HINSBOURG, 17 Rue Principale 67290 HINSBOURG, où toute correspondance postale relative à l'enquête peut être adressée à l'attention de Monsieur Roger LETZELTER, désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, comme commissaire enquêteur titulaire (Monsieur Alfred MAECHLING a été désigné comme commissaire enquêteur suppléant).

Monsieur Roger LETZELTER, se tiendra en mairie de HINSBOURG :  
- le jeudi 3 octobre 2024 de 9h00 à 12h00,  
- le samedi 19 octobre 2024 de 9h00 à 12h00,  
- le lundi 4 novembre 2024 de 14h00 à 18h00,  
pour y recevoir les réclamations et les observations des intéressés.

Un avis portant ces indications est affiché en mairie de HINSBOURG et publié sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace (<http://www.alsace.eu>) au début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.  
A l'issue de l'enquête, la copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée en mairie de HINSBOURG aux jours et heures d'ouverture de la mairie et sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace (<http://www.alsace.eu>) pendant une durée d'un an à l'issue de l'enquête publique.

Conformément à l'article R.123-9 du Code de l'environnement, le public pourra également transmettre par courrier électronique, ses observations et propositions, pendant toute la durée de l'enquête et jusqu'à la fin de celle-ci, à l'adresse électronique suivante : [epafafe.hinsbourg@alsace.eu](mailto:epafafe.hinsbourg@alsace.eu)  
La commission communale d'aménagement foncier statuera sur les réclamations et observations formulées lors de l'enquête. Les décisions de la commission communale d'aménagement foncier seront notifiées aux intéressés et publiées en mairie HINSBOURG.

En application des articles L.123-13, D.127-4 et D.127-6 du Code rural et de la pêche maritime :  
- Le renouvellement de la publicité légale antérieure relative aux droits réels autres que les privilèges et hypothèques a lieu par la mention de ces droits dans le procès-verbal d'aménagement foncier ;  
- Les inscriptions d'hypothèques et privilèges prises avant la date de clôture des opérations ne conservent leur rang antérieur sur les immeubles attribués que si elles sont renouvelées à la diligence des créanciers dans le délai de six mois après la clôture des opérations.

Il est rappelé qu'en vertu des prescriptions de l'article L.121-19 du Code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du président du Conseil Départemental du 29 avril 2015 fixant la liste des travaux dont la préparation et l'exécution sont soumises à autorisation jusqu'à la clôture de l'opération d'aménagement foncier de HINSBOURG, la préparation et l'exécution des travaux suivants de nature à modifier l'état des lieux et qui ne sont pas d'intérêt collectif, sont soumises à autorisation du Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace, après avis de la commission communale d'aménagement foncier, à l'intérieur du périmètre soumis aux opérations d'aménagement foncier : les plantations d'arbres, la destruction de tous les espaces boisés visés à l'article L.342-1 du Code forestier, ainsi que de tous boisements linéaires, haies et plantations d'alignement et arbres isolés, l'établissement de clôtures, la création ou suppression de chemins ou fossés, l'exécution de fouilles (sauf sur les parcelles bâties), les travaux préparatoires à la construction de bâtiments (sauf sur les parcelles bâties), le retournement des prairies naturelles.

En outre, le bornage des nouvelles parcelles ayant été effectué et signalé par des piquets, il est impérativement demandé aux propriétaires et exploitants de laisser les bornes en place.  
Si par accident une borne est enlevée, il y a lieu de le signaler au géomètre. Celle-ci ne peut être réimplantée par l'exploitant ou le propriétaire qui s'exposeraient à des sanctions.

À Strasbourg, le 16 août 2024  
Le Président  
Pour le Président, par délégation,  
Le Directeur-adjoint de l'Environnement et de l'Agriculture  
Chef du Service Foncier, Agriculture et Sylviculture,  
Signé : Dominique STEINMETZ

CONSTITUTION

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/08/2024, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination Sociale : KARA67  
Forme : SASU  
Capital social : 100 € avec un capital minimum de 100 €  
Siège social : 88 Route des Romains, 67200 STRASBOURG  
Objet social : La société a pour objet en France et à l'étranger La fourniture d'aliment cuisinée et de boissons sur place ou à emporter Le développement et l'exploitation par quelque moyen que ce soit, d'activité dans le secteur restauration  
Président : M. Ali KARA demeurant 8 rue de westhoffen, 67200 STRASBOURG  
Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE VILLÉ

Plan local d'urbanisme intercommunal Révision allégée n°1 et Modification n° 1

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

Par arrêté communautaire du 27/08/2024, il sera procédé à une enquête publique unique sur les projets de révision allégée n°1 et de modification n°1 du plan local d'urbanisme intercommunal.

Les axes principaux pour la révision allégée n°1 du PLUI sont :  
- D'une part d'étendre la zone UX à l'Est de l'entreprise Bürkert pour englober les terrains nécessaires à la réalisation de la nouvelle voirie, ce qui entraîne une réduction de la zone agricole  
- Et d'autre part d'étendre la zone A au Sud de l'entreprise pour compenser et rééquilibrer le zonage, ce qui entraîne une réduction de la zone à vocation économique

Les axes principaux pour la modification n°1 du PLUI sont :  
- D'ajuster le zonage (n'entraînant aucun nouveau droit à construire)  
- Et d'ajuster la rédaction de certaines règles notamment pour améliorer la compréhension de certaines règles et définitions du lexique

L'enquête se déroulera sur une durée de 31 jours consécutifs :  
du lundi 30 septembre 2024 à 9h00 au mercredi 30 octobre 2024 à 17h00.  
Monsieur BEAUGUITTE, Directeur de projet, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur mahé, ingénieur en chef hors classe de la fonction publique territoriale à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique unique seront consultables sur le site internet de l'enquête publique, à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/m1-ra1-plui-vallee-de-ville>  
Le siège de l'enquête sera la Communauté de Communes de la Vallée de Villé. Le dossier d'enquête publique unique sera également consultable gratuitement sur support papier et sur un poste informatique à la Communauté de Communes de la Vallée de Villé, pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture au public ci-dessous :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la Communauté de Communes de la Vallée de Villé, les :  
- Lundi 30 septembre 2024 de 9h00 à 12h00  
- Vendredi 11 octobre 2024 de 14h00 à 17h00  
- Mercredi 30 octobre 2024 de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :  
- soit en les consignants sur le registre d'enquête (coté et paraphé par le commissaire enquêteur) déposé au siège de la Communauté de Communes  
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la Communauté de Communes, 1 rue Principale - 67220 BASSEMBERG  
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : [plui-vallee-de-ville-m1-ra1@mail.registre-numerique.fr](mailto:plui-vallee-de-ville-m1-ra1@mail.registre-numerique.fr)

- soit en les consignants sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/m1-ra1-plui-vallee-de-ville>  
Les observations et propositions écrites ou orales du public peuvent être également reçues par le commissaire enquêteur, lors de ses permanences.

Le dossier de révision allégée n°1 du PLUI comporte une évaluation environnementale dans son rapport de présentation. L'avis de l'autorité environnementale sur ladite évaluation est joint au dossier d'enquête publique.

L'autorité responsable des projets de modification n°1 et de révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme intercommunal est la Communauté de Communes de la Vallée de Villé représentée par son Président Monsieur Serge JANUS et dont le siège administratif est situé 1 rue Principale - 67220 BASSEMBERG. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration à cette adresse. Il est aussi possible de demander un exemplaire du dossier d'enquête ou une copie des observations du public, aux frais du demandeur, jusqu'à la fin de l'enquête publique.

Au terme de l'enquête, les projets, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique unique, des observations du public et des conclusions du commissaire enquêteur, seront approuvés par délibérations du conseil communautaire.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la Communauté de Communes de la Vallée de Villé et sur le site internet de l'enquête publique pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

CONSTITUTION

Etude de Maîtres  
Nicolas CHAPOUTOT  
et Thomas EHRHARDT,  
notaires associés à  
OSTWALD (Bas-Rhin)  
48 rue du Général Leclerc

SCI RAISIN

Suivant acte reçu par Maître Thomas EHRHARDT, notaire de la SCP "Nicolas CHAPOUTOT - Thomas EHRHARDT", à OSTWALD le 26 septembre 2024, a été constituée la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : SCI RAISIN  
Siège : ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (67400), 10 rue Ernest Renan  
Forme : société civile immobilière  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Objet :  
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux empruntés, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Capital social : 1000 € divisé en 1000 parts de 1€ chacune  
Apports en numéraire : 1000 €  
Gérant : Monsieur Fabien HUMMEL, né le 26 mars 1987 à HAGUENAU (67500) et demeurant à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (67400), 10 rue Ernest Renan.

Clause d'agrément : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.  
Immatriculation au RCS de STRASBOURG  
POUR AVIS

RENOTEC

Par acte SSP en date du 16/09/2024, il a été constituée une EURL dénommée : RENOTEC  
Objet social : La réalisation de travaux de plomberie, sanitaire, chauffage, entretien et aménagement des bâtiments.  
Siège social : 2 Rue Victor Hugo 67410 Drusenheim  
Capital : 1 000 euros  
Gérance : Monsieur DAMIEN TOMEI demeurant 2 Rue Victor Hugo 67410 Drusenheim  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG

Par acte SSP en date du 25 Septembre 2024, il a été constituée une SARL dénommée : ALSACE CONCEPTION  
Objet social : L'activité de courtage en opérations de vente, d'achat ou de location de biens immobiliers (anciens ou neufs), tant résidentiels que commerciaux, et ce pour le compte de tiers, le conseil et l'assistance auprès de particuliers et de professionnels dans le domaine de l'immobilier notamment en matière de promotion immobilière et de vente de projets de construction.

L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis, ainsi que tous biens et droits mobiliers pouvant s'y rattacher.  
Siège social : 2a rue du Charron, 67370 SCHNERSHEIM  
Capital : 1000 euros  
Gérance : Madame Fanny BERGMILLER demeurant, 2a rue du Charron 67370 SCHNERSHEIM et Monsieur Gieb AN-NENKOFF le 12 mai 1997 à STRASBOURG demeurant 2a rue du Charron 67370 SCHNERSHEIM.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG

SHINE

OXY PUR

Par acte SSP du 26/09/2024, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : OXY PUR  
Objet social : Activité de nettoyage courant (non spécialisé) de tous types de bâtiments notamment bureaux, maisons ou appartements, usines, magasins...  
Siège social : 48 rue du Rieth 67000 Strasbourg  
Capital : 1 €  
Durée : 99 ans  
Président : M. FELLAGUE CHEBRA Yasser, demeurant 48 rue du Rieth 67000 Strasbourg  
Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une voix et à la participation dans les décisions collectives  
Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles  
Immatriculation au RCS de Strasbourg

CONSTITUTION

SCI 2LKENHOME

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à HERRLISHEIM du 17/09/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière  
Dénomination sociale : SCI 2LKENHOME  
Siège social : 37 Rue des Cygnes à 67500 HERRLISHEIM  
Objet social :

- L'acquisition, la détention, la gestion, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur, la location, et, à titre exceptionnel, la vente, de biens et droits immobiliers de tous immeubles bâtis ou non bâtis, parts de société d'attribution, dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction ou d'échange ou par tout autre moyen et également de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question.

- La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, contrat de capitalisation, d'actions, organismes de placement collectif en valeurs mobilières, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général.

- Il est expressément précisé que la société pourra, à titre occasionnel et gratuit, donner en garantie sous toute forme un ou plusieurs actifs, immobiliers, et/ou mobiliers, de la société, ou le cas échéant se porter caution d'un prêt consenti à l'un des associés, l'une de ses filiales ou tout tiers ayant avec la société un intérêt commun.

- Et généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de STRASBOURG  
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire  
Gérance : Madame Linda NEHARI, demeurant 37 rue des Cygnes à 67500 HERRLISHEIM.

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas sauf entre associés à plus de deux tiers parts sociales.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 18 septembre 2024 à OBERNAI, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière  
Dénomination sociale : SCI 2BFC  
Siège social : 15 rue du Thal 67210 OBERNAI  
Objet social :

L'acquisition d'immeubles bâtis ou non bâtis, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, d'échange, apport ou autrement. La détention, notamment par souscription, cession ou création, de toute participation dans toute société à vocation immobilière. La réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installation, conformément à la destination des lieux. L'obtention de toute ouverture de crédit et facilités de caisse avec ou sans garantie d'hypothèque

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire  
Gérance : Monsieur François BOULON demeurant 5 rue de la Fontaine 67990 OSTHOFFEN

Clauses relatives aux cessions de parts : Toute cession de parts sociales au profit d'un associé est libre.  
Les parts sociales ne peuvent être cédées au profit d'un tiers, quelle que soit sa qualité, qu'avec un agrément donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire.  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAVERNE.  
Pour avis  
La Gérance

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES, CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE  
FIBA  
3 rue Maurice Koehlin  
67500 HAGUENAU  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

DS GESTION & FINANCE

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000,- €  
2 Rue des Lauriers  
67410 DRUSENHEIM  
RCS STRASBOURG

Par acte SSP en date du 23/09/2024, il a été constituée une EURL dénommée : DS GESTION & FINANCE

Objet social :  
- La gestion de projets immobiliers ;  
- le suivi de facturation, de vente clients, de recouvrement ;  
- la gestion budgétaire de projets immobiliers

Siège social : 2 Rue des Lauriers 67410 DRUSENHEIM  
Capital : 1.000,- euros  
Gérance : M DILEK-SCHWERM Damien demeurant 2 Rue des Lauriers 67410 DRUSENHEIM  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES

Société d'Avocats  
15 rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 74  
Fax 03 88 56 91 68

MIRAJ VOYAGES

Société par actions simplifiée au capital de 26.000 euros  
Siège social : 10 rue Thomas Mann 67200 STRASBOURG

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à STRASBOURG du 27/08/2024 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MIRAJ VOYAGES  
Forme : Société par actions simplifiée  
Siège : 10 rue Thomas Mann 67200 STRASBOURG

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : Le capital social est de 26.000 € divisé en 260 actions de 100 € chacune, entièrement souscrites et libérées.

Objet : La société a pour objet tant en France qu'à l'étranger :

- l'activité d'agence de voyages, billetterie, organisation et vente de voyages et de séjours et tous services se rapportant à l'activité et notamment la vente de billets d'avions pour le pèlerinage à la Mecque

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Murat ERCAN demeurant 5 rue de la Montée 67380 LINGOLSHEIM  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.

Pour publication légale, Avocat

Notaire  
SELARL « Thomas STEHLIN et Peggy JUND »  
Notaires associés  
7 Boulevard du Général Leclerc  
67600 SELESTAT

BIHR 1570

Par acte authentique reçu par Maître STEHLIN notaire associé à SELESTAT en date du 16/09/2024 il a été constituée une SCI à capital fixe dénommée : BIHR 1570

Siège social : MORSCHWILLER LE BAS (68790) 1 Allée du Parc  
Capital social : 244.444,00 €

Objet social : l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des cotés d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Gérance : M Arnaud PFLIEGER demeurant à PARIS 9e Arrondissement, 50 Rue de Clichy  
Cession de parts sociales : Les parts sont librement cessibles entre associés, entre ascendants et descendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé. Toutes les autres mutations entre vifs, à titre gratuit ou onéreux, de parts sociales sont soumises à l'agrément. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision à l'unanimité.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE.

LOUSTAU

Société civile immobilière  
Capital : 800 euros  
Siège social : 8 rue du Coudrier  
67100 STRASBOURG  
Société en cours de constitution

Avis est donné de la constitution de la société LOUSTAU, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LOUSTAU  
Forme : société civile immobilière  
Capital social : 800 euros  
Apports en numéraires : 800 euros  
Siège social : 8 rue du Coudrier – 67100 STRASBOURG

Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens ou droits immobiliers ; la prise de participation, la détention et la gestion de ces participations dans des sociétés de toute nature ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Durée : 99 ans  
Gérance : Mme Mathilde LEBEAU, demeurant au 8 rue du Coudrier – 67100 STRASBOURG

Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées sauf entre associés qu'avec l'agrément de la collectivité des associés statuant à l'unanimité.  
Immatriculation : RCS STRASBOURG  
Pour avis, la gérance

FEMS360

Société d'Expertise Comptable  
Haguenau - Issenhausen

LERKO HOLDING

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 1.000,- Euros  
9 rue d'Epinal  
67100 STRASBOURG  
RCS STRASBOURG

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : LERKO HOLDING  
FORME : Société à responsabilité limitée  
CAPITAL : 1.000,- Euros  
SIEGE SOCIAL : 9 rue d'Epinal 67100 STRASBOURG

OBJET : Prestations de conseil et accompagnement auprès des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés ; conseil en stratégie, organisation, management, gestion, organisation financière, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication, de la conception à la mise en œuvre

DURÉE : 99 ans  
GERANCE : Monsieur Laurent KOHLER demeurant 9 rue d'Epinal 67100 STRASBOURG

IMMATRICULATION au R.C.S. de STRASBOURG

CHRISTOPHE CREATIONS BETONS DECORATIFS

Suivant acte SSP en date du 04/09/2024, il a été constitué une SASU dénommée :

CHRISTOPHE CREATIONS BETONS DECORATIFS  
Capital social : 500 euros  
Siège social : 25 Rue Principale à 67580 FORSTHEIM

Objet : La fabrication de béton décoratif, verre chalumau et gabions ; l'aménagement intérieur et extérieur en béton décoratif, verre chalumau et gabions ; l'aménagement paysagé ; la décoration intérieure et extérieure ; l'achat et vente de matériel et produit de maçonnerie ; la location de matériel ; la formation et assistance technique pour professionnel et particulier dans les domaines visés ci-dessus.

Président : Christophe VAUTRIN demeurant 25 rue Principale à 67580 FORSTHEIM.

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

BKS IMMO

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 septembre 2024, il a été constitué sous la dénomination sociale BKS IMMO, une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Capital social : 1 000 euros  
Siège social : 1, rue des Crocus, 67240 OBERHOFFEN SUR MODER  
Objet social : La société a pour objet l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location et autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 1 000 euros  
Apports en nature : Néant.  
Gérance : Monsieur Nicolas BRENKEL demeurant 1, rue des Crocus, 67240 OBERHOFFEN SUR MODER de nationalité Française

Transmission des parts sociales : Article n° 15  
Les parts sociales sont librement cessibles entre les Associés.

En revanche dans tous les autres cas, les parts sociales ne peuvent être cédées qu'après avoir été dûment agréés dans les conditions et selon les modalités de l'article 15 des statuts.

Immatriculation : La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.  
Pour avis et mention,  
Monsieur Nicolas BRENKEL

GESTION AC

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/09/2024 il a été constituée une société Dénomination sociale : GESTION AC  
Forme et capital : Société par actions simplifiée au capital de 1 000€  
Siège social : 26 rue du Général Leclerc 67120 MOLSHEIM

Objet social : L'acquisition et l'administration de parts sociales, actions ou toute autre forme de participation financière – la gestion administrative.

Président : M. Denis DANSLER, demeurant 26 rue du Général Leclerc 67120 MOLSHEIM.  
Cessions d'actions : toute cession d'actions est soumise au préalable à l'agrément de la collectivité des Associés réunie en Assemblée Générale.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

SCI CASA

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale en date du 19 septembre 2024, les associés de la SCI CASA, Société civile immobilière au capital de 1.000,00 €, avec siège social anciennement à OBERNAI (67210), 25 B rue de Bernardswiller, RCS SAVERNE n° 984911404,

Ont décidé le transfert du siège social à OBERNAI (67210), 9 avenue des Champs Verts, avec effet à la date du 19 septembre 2024.  
Mention est faite au RCS SAVERNE.  
Pour avis

SCI CASA

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale en date du 19 septembre 2024, les associés de la SCI CASA, Société civile immobilière au capital de 1.000,00 €, avec siège social anciennement à OBERNAI (67210), 25 B rue de Bernardswiller, RCS SAVERNE n° 984911404,

Ont décidé le transfert du siège social à OBERNAI (67210), 9 avenue des Champs Verts, avec effet à la date du 19 septembre 2024.  
Mention est faite au RCS SAVERNE.  
Pour avis

Vos annonces légales sont reçues jusqu'au mardi 16 h pour parution le vendredi

SARL ELEVEN

Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000,00 Euros  
Siège social : 37 route de Brumath 67800 HOENHEIM

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02 septembre 2024, il a été constituée une Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : SARL ELEVEN  
Forme : Société à Responsabilité Limitée  
Siège Social : 37 Route de Brumath 67800 Hoenheim

Objet social : L'activité de restauration traditionnelle sur place et à emporter et vente de boissons alcooliques titrant plus de 18° est autorisée en salle et vente à emporter (alimentaires et boissons divers alcoolisés et non alcoolisés. Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 5 000 euros divisé en 100 parts sociales de 50 euros chacune.

Co-Gérant : Monsieur CICEK Alain Orhan, 7 rue Charlemagne 67300 Schiltigheim

Co-Gérant : Monsieur CICEK Ismail Julien, 11 rue du Loriot 67460 Soufflenheim

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg

Pour avis, les co-gérant

ASSOCIATION

TRIBUNAL DE PROXIMITE DE HAGUENAU  
Registre des associations

Il a été inscrit le 27/09/2024 Au registre des associations du Tribunal de proximité de HAGUENAU N°AMALIA : A2024HAG000125

L'association : LA GRANDE 6  
Ayant son siège : 6, rue du Tissage 67500 HAGUENAU  
Les statuts ont été adoptés le : 17/06/2024

L'association a pour objet : De favoriser la cohésion des membres et anciens membres de la 6ème compagnie du 54ème régiment de transmissions

La direction se compose de :  
Président : M. CERIL Harold  
Vice-Président : M. CNOCKAERT Erwan

Secrétaire : M. ROUGEOL Florian  
Secrétaire adjoint : M. GANAYE Charles-Edouard  
Trésorier : M. GANDY Maxime  
Trésorière adjointe : Mme LOUBOUTIN Charline  
Trésorier adjoint : M. NICOLAZO-CRACH Benoit

FONDS DE COMMERCE

Notaire  
SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT  
Notaires associés  
48 rue du Général Leclerc  
67540 OSTWALD

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Nicolas CHAPOUTOT, notaire associé à OSTWALD (67540), 48, rue du Général Leclerc, le 27 septembre 2024, a été cédé un fonds de commerce :

PAR :  
La Société dénommée SCHAEFFER, Société par actions simplifiée au capital de 1000,-€ dont le siège est à VENDENHEIM (67550) 5 rue Transversale C, identifiée au SIREN sous le numéro 898615075 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.

AU PROFIT DE :  
La Société dénommée LA TRANSVERS-SALE, Société par actions simplifiée au capital de 1000,-€, dont le siège est à STRASBOURG (67200), 8 rue de Woelentheim, identifiée au SIREN sous le numéro 932116688 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.

D'un fonds de commerce de restauration sur place et à emporter, salle de réception et traiteur rapide sis à VENDENHEIM (67550), 5 rue Transversale C. Moyennant le prix principal de 210.000,- €, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 153.440,-€  
- au matériel pour 56.560,-€  
Entrée en jouissance immédiate le 27 septembre 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 jours de la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C. en l'office notarial de Maître Nicolas CHAPOUTOT, notaire à OSTWALD (67540), 48 rue du Général Leclerc, où domicile a été élu à cet effet, par acte extra judiciaire.

Pour insertion  
Le notaire

SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT  
Notaires associés  
48 rue du Général Leclerc  
67540 OSTWALD

MODIFICATION

SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT  
Notaires associés  
48 rue du Général Leclerc  
67540 OSTWALD

SCI CASA

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale en date du 19 septembre 2024, les associés de la SCI CASA, Société civile immobilière au capital de 1.000,00 €, avec siège social anciennement à OBERNAI (67210), 25 B rue de Bernardswiller, RCS SAVERNE n° 984911404,

Ont décidé le transfert du siège social à OBERNAI (67210), 9 avenue des Champs Verts, avec effet à la date du 19 septembre 2024.  
Mention est faite au RCS SAVERNE.  
Pour avis

AU PAIN GOURMAND

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, siège social : 139, Rue du Général Gouraud à 67210 OBERNAI, RCS SAVERNE 525 227 377

En date du 13/09/2024, l'Associé Unique a nommé en qualité de cogérante Madame Josiane SCHIBLER demeurant 139 Rue du Général Gouraud à 67210 OBERNAI, pour une durée illimitée, à compter du 01/10/2024.

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES

Société d'Avocats  
15 rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 74  
Fax 03 88 56 91 68

PATRIMMO

Société par actions simplifiée au capital de 17.200.000 €  
porté à 17.452.000 €  
Siège social : 15 rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
RCS STRASBOURG 388.403.735 (92B1059)

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte en date du 20/09/2024.

Du certificat délivré le 24/09/2024 par le Commissaire aux Comptes désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société.

Du procès-verbal des décisions du Président du 24/09/2024 constatant la réalisation de :

- l'augmentation de capital de 169.921,78 € par émission de 1.188 actions nouvelles de numéraire avec prime d'émission de 82.078,22 €

- l'augmentation de capital de 82.078,22 € par incorporation de la prime d'émission

Il résulte que :  
\* le capital social est porté de 17.200.000 € à 17.452.000 €. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL (Ancienne mention)

Le capital social est fixé à dix-sept million deux cent mille euros (17.200.000 euros). Il est divisé en 120.253 actions de 143,0318 euros chacune.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL (Nouvelle mention)

Le capital social est fixé à dix-sept million quatre cent cinquante-deux mille euros (17.452.000 euros). Il est divisé en 121.441 actions de 143,7076 euros chacune.

Pour publication légale, Avocat

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES, CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE  
7, avenue de l'Europe  
Espace Européen de l'Entreprise  
67300 SCHILTIGHEIM  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

OUTILS CLAUDE SAS

Modifications multiples

Selon AGE du 02/07/2024, l'associée unique de la société OUTILS CLAUDE, au capital de €. 200 000,- ayant son siège sis 4 Rue de l'Usine 67520 MARLENHEIM, 338 421 191 R.C.S. SAVERNE, a décidé de nommer en qualité de présidente, pour une durée illimitée à compter du 30 juin 2024, la Société ATELIER DE METALLERIE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le numéro 790 381 073, en remplacement de M. Yves NOMINE démissionnaire au 30 juin 2024 ; de nommer en qualité de directeur général, pour une durée limitée courant du 30 juin 2024 au 31 mai 2025, M. Yves NOMINE, demeurant 27 Rue Saint Jean 57915 WOUSTVILLER.

Selon AGE du 26/07/2024, l'objet social de la SAS OUTILS CLAUDE, au capital de €. 200 000,-, sis 4 Rue de l'Usine 67520 MARLENHEIM, 338 421 191 R.C.S. SAVERNE, a été étendu à l'acquisition, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles ou biens immobiliers et ce avec effet au 30/06/2024. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mentions seront faites au RCS de SAVERNE.

SCHWOB & ASSOCIES  
SOCIETE D'AVOCATS  
36 RUE PAUL CEZANNE  
68200 MULHOUSE

MATICE

Société par actions simplifiée au capital de 200,000 €  
Siège social : 9, rue des Frères  
67700 SAVERNE  
RCS SAVERNE : 879 332 435

Modification des dirigeants

Aux termes du procès-verbal des décisions des actionnaires du 30.09.2024, la Société MATICE a nommé en qualité de Président la société CASADIS, société par actions simplifiée au capital de 50.000 €, dont le siège social est sis 42 rue de Kingersheim à 68270 WITTENHEIM, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE sous le numéro 932 319 288, représentée par Monsieur Johann BELTZUNG en sa qualité de Président, en remplacement de M. Mathieu GARCIA, démissionnaire.

### MODIFICATION

**SCHWOB & ASSOCIES**  
SOCIETE D'AVOCATS  
36 RUE PAUL CEZANNE  
68200 MULHOUSE

**SCI 3G**  
Société Civile Immobilière  
Au capital de 1.000 €  
Siège social : 9, rue des Frères  
67700 SAVERNE  
RCS SAVERNE : 901 988 063

**Modification des dirigeants**

Aux termes du procès-verbal des décisions des associés du 30.09.2024, la Société SCI 3G a nommé en qualité de Gérant M. Johann BELTZUNG, né le 6 septembre 1983 à MULHOUSE (68), de nationalité française, demeurant 9 rue des Pyrénées 67670 MAMMENHEIM, en remplacement de M. Mathieu GARCIA, démissionnaire.

Par ailleurs, le siège social a été transféré de 9 rue des Frères à 67700 SAVERNE à 15 rue des Bains à 67700 SAVERNE, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024.

L'article 5 « Siège social » des statuts est modifié en conséquence. Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de SAVERNE.

**FIBA**  
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES  
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

**FIBA**  
3 rue Maurice Koehlin  
67500 HAGUENAU  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**KURTZ ERSA FRANCE**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 7 775 €  
2 Avenue de Wissembourg  
67500 HAGUENAU  
380 777 235 RCS STRASBOURG

**Modification des dirigeants**

L'associée unique a nommé en date du 28/09/2023 en qualité de cogérant, M Michael FISCHER demeurant Luisenstrasse 75 D- 80798 MÜNCHEN en remplacement de M Ralph KNECHT démissionnaire, à cette même date. Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

**SCHWOB & ASSOCIES**  
SOCIETE D'AVOCATS  
36 RUE PAUL CEZANNE  
68200 MULHOUSE

**SAVERDIS**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 76.000 €  
Siège social : 15, rue des Bains  
67700 SAVERNE  
RCS SAVERNE : 429 696 776

**Modification des dirigeants**

Aux termes du procès-verbal des décisions des actionnaires du 30.09.2024, la Société SAVERDIS a nommé en qualité de Président la société CASADIS, société par actions simplifiée au capital de 50.000 €, dont le siège social est sis 42 rue de Kingersheim à 68270 WITTENHEIM, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE sous le numéro 932 319 288, représentée par Monsieur Johann BELTZUNG en sa qualité de Président, en remplacement de la société MATICE, démissionnaire. Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de SAVERNE.

**BMR TRANSPORTS RAPIDES**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 3 000 euros  
Siège social : 10, rue du Manège  
67201 ECKBOLSHEIM  
531 459 618 RCS STRASBOURG

**Modification des dirigeants**

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 26 septembre 2024, il résulte que :

- Madame Mélanie DIEFFENTHALER demeurant 8, rue Maria Callas - 67380 LINGOLSHEIM a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Bruno BARTHELMÉBS, démissionnaire
- Monsieur Bruno BARTHELMÉBS demeurant 10, rue du Manège - 67201 ECKBOLSHEIM a été nommé en qualité de Directeur Général à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024

POUR AVIS - La Présidente

**aec**  
EXPERTISE  
67680 EPFIG  
1 rue des Bergers  
aec.expertise@orange.fr

**EPFIG PNEUS MECANIQUE & SERVICES**

Suivant décisions collectives extraordinaires des associés du 26 septembre 2024 de la société par actions simplifiée au capital de 1 000 € dénommée EPFIG PNEUS MECANIQUE & SERVICES sise 67680 EPFIG 14a rue du Finkwiller - RCS Colmar 879 063 741, il a été décidé de rajouter à l'objet social existant « la réparation, l'entretien, la maintenance de tous véhicules tels que poids lourds, semi-remorques et véhicules automobiles de moins de 3,5 tonnes ».

**CABINET DU DOCTEUR BAUX-MULLER**  
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Chirurgien-dentiste  
au capital de 11 500 euros  
Siège social : 2 rue de la Moder  
67500 HAGUENAU  
438 233 363 RCS STRASBOURG

**Modification des dirigeants**

Aux termes d'une délibération en date du 1<sup>er</sup> octobre 2024, la collectivité des associés a nommé Co-Gérante, Madame Chiara FABRO demeurant 37 rue Principal 67170 OLWISHEIM pour une durée illimitée à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024.

L'article 18 des statuts a été modifié en conséquence, le nom des anciens gérants ayant été supprimé sans qu'il y ait lieu de le remplacer.

Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

**LES LUNETTES D'AURELIE**  
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, siège social : 14 rue de l'Avenir à 67660 BETSCHDORF, RCS STRASBOURG 752 520 411

Aux termes d'une décision en date du 02/09/2024, l'Associée Unique :

- a nommé Mme Solène BOULESTEIX, demeurant 8 rue du Monseigneur Elchinger à 67620 SOUFFLENHEIM, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Mme Aurélie CUVILLIER-FAIVRE, démissionnaire
- a décidé de remplacer la dénomination sociale par L'ŒIL DES POTIERS et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts
- a décidé de modifier l'objet social comme suit : l'optique-lunetterie, l'achat, la vente de tous articles d'optique, de lunetterie, de para optique, d'audioprothèse, d'instruments de mesure et de précision, ainsi que tous articles accessoires, l'activité de prothésiste ongulaire, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

**FIBA**  
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES  
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

**FIBA**  
7, avenue de l'Europe  
Espace Européen de l'Entreprise  
67300 SCHILTIGHEIM  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**MAISON BAUER**  
Modification du capital

Aux termes d'un acte sous seing privé du 29 juillet 2024, les associés de la société MAISON BAUER SAS, dont le siège est situé 1 Voie Romaine, 67430 MACKWILLER, immatriculée 677 380 297 RCS SAVERNE, ont décidé de réduire le capital de 7.500 € pour le ramener de 30.000 € à 22.500 € par voie de rachat et d'annulation de 25 actions. Les articles 7 et 8 a été modifié en conséquence. Pour avis. Mention sera faite au RCS de SAVERNE.

**KPMG**  
Avocats

**IXIVIGIE**  
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE  
AU CAPITAL DE 80 000 EUROS  
SIEGE SOCIAL :  
5 RUE FERDINAND BRAUN  
67540 OSTWALD  
912 907 383 RCS STRASBOURG

Selon décisions du 26 septembre 2024, l'associé unique a pris acte de la démission de la société ALICHLO de ses fonctions de Directeur Général le 26 septembre 2024 avec effet immédiat, et décide de nommer en remplacement de la société ALICHLO, démissionnaire, Madame Marie FUHRER épouse GAHONA, demeurant 23 rue du Raisin - 68000 COLMAR pour une durée illimitée, à compter du même jour.

POUR AVIS  
Le Président

**SIRIUS CAPITAL & DEVELOPPEMENT**  
L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 septembre 2024 de la société SIRIUS CAPITAL & DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros ayant son siège social 7 rue Ettore Bugatti 67150 ERSTEIN, RCS STRASBOURG 791 154 917, a décidé de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux comptes suite à l'expiration du mandat de la société PKF Arsilon Commissariat aux comptes, Commissaire aux comptes titulaire, aucune disposition légale ne l'y contraignant.

Pour avis  
Le Président

**L2 COIFFURE**  
Forme : SAS  
Capital social : 1.000 euros  
Siège social : 32 rue de la Liberté  
67240 KALTENHOUSE  
882662869 RCS de Strasbourg

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mars 2024, les associés ont décidé de nommer en qualité de Président à compter du 31 mars 2024, Monsieur Jean-Marie DOLT, demeurant 2 rue des Tulipes, 67240 Gries en remplacement de Michèle DOLT Présidente démissionnaire et de Madame Jessica SCHERER Directrice Générale démissionnaire. Mention sera portée au RCS de Strasbourg.

**FEMS360**  
Société d'Expertise Comptable  
Haguenau - Issenhausen

**SCI RAUCHIM**  
Société civile immobilière  
au capital de 1.524,49 euros  
Ancien siège social : 6 Boulevard Jacques Preiss 67000 STRASBOURG  
Nouveau siège social : 8 Boulevard des Nations 06160 ANTIBES  
348 549 486 RCS STRASBOURG

**Transfert du siège social**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 septembre 2024, le siège social a été transféré au 8 Boulevard des Nations 06160 ANTIBES à compter de ce jour.

L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Radiation au RCS de STRASBOURG, et ré-inscription au RCS de ANTIBES.

Pour avis,

**SCI JEMO II**  
Société civile immobilière  
au capital de 762,25 euros  
Siège social : 26 Rue de l'Ardeche  
67100 STRASBOURG  
RCS STRASBOURG 389 980 822

**Modifications multiples**

Aux termes de l'AGE du 26/09/2024, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 18 rue du Ballon 67100 STRASBOURG à compter du 07/03/2015 et de nommer Mme Caroline RAGGI, demeurant 18 rue du Ballon - 67100 STRASBOURG, gérante pour une durée illimitée à compter du 07/03/2015 en remplacement de feu M. Lucien Jean Jacques RAGGI.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis. La gérance

**TRANSFORMATION**

**THAI**  
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 7 500,- €  
Siège social : 11, place Saint Etienne  
67000 STRASBOURG  
R.C.S. STRASBOURG 479 137 283

**Transformation**

Aux termes d'une délibération en date du 1<sup>er</sup> août 2024 :

- L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un titre moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
- a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à association unique à compter du même jour, sans création d'un titre moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 7 500,- €.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La transmission des actions à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Elle est libre entre les associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur KAO Heng Ou.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée pour une durée illimitée par :

PRESIDENT DE LA SOCIETE : Monsieur KAO Heng Ou, né le 5 février 1965 à KAMPOT (Cambodge), de nationalité française demeurant 16, rue de la 1ère Armée à 67000 STRASBOURG

Pour avis  
Le Président

**RAUMAGA FORMATION**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 €  
Siège social : 51, Rue du Klintz  
67280 OBERHASLACH  
RCS SAVERNE 834 619 033

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2024, il a été décidé la transformation de la Société en Société à responsabilité limitée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme :  
• Ancienneté mention : Société par actions simplifiée Unipersonnelle  
• Nouvelle mention : EURL

Mandats :  
Anciennes mentions :  
Monsieur Vincent LARCHEVEQUE, demeurant 51, Rue du Klintz 67280 OBERHASLACH  
Nouvelles mentions :  
Gérance : Monsieur Vincent LARCHEVEQUE, demeurant 51, Rue du Klintz 67280 OBERHASLACH

Les mentions antérieures sur la durée de la Société, son objet et son siège social restent inchangées. Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions simplifiées sont frappées de caducité.

Mention sera faite au RCS de Saverne

**RADIATION**

**FIBA**  
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES  
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

**FIBA**  
4 Place de la Piscine  
67350 VAL DE MODER  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**TARTES FLAMBEES JUNG CHARLES SOCIETE D'EXPLOITATION**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 10.000,- €  
10 Rue Principale 67350 ENGWILLER  
332 523 588 RCS STRASBOURG

**Clôture de liquidation**

L'Assemblée générale extraordinaire du 09/09/2024 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, déchargé ce dernier de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31/03/2024.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Strasbourg.

**SCI MIMAUSA**  
Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 20 000 euros  
Siège social : 2 place Clément  
67000 STRASBOURG  
Siège de liquidation :  
155 Route de la Wantzenau  
67000 STRASBOURG  
833 332 281 RCS STRASBOURG

**Dissolution**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/09/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2024.

Jonathan MIQUEL, demeurant 155 Route de la Wantzenau 67000 STRASBOURG, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 155 route de la Wantzenau 67000 STRASBOURG.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de STRASBOURG.

Mention sera faite au RCS STRASBOURG.

Pour avis  
Le Liquidateur

**ADRI CHAUFFAGE**  
SARL au capital de 1 000 €  
Société en liquidation  
22 rue des Jardins  
67201 ECKBOLSHEIM  
RCS STRASBOURG 917 723 421

Suivant décision de l'associé unique en date du 31 août 2024, il a été approuvé le compte de liquidation, déchargé Monsieur AOURID Adrien, domicilié 22 rue des Jardins, 67201 ECKBOLSHEIM, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes définitifs établis par le liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Le liquidateur

**ROTH**  
Forme : SARL société en liquidation  
Capital social : 1000 euros  
Siège social : 8 Quai ANSELMANN  
67160 WISSENBURG  
844113415 RCS de Strasbourg

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Natalia ROTH demeurant 19 rue du Ried, 67850 Herrlisheim et prononcé la clôture de la liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du Strasbourg.

Le liquidateur



**NOTAIRES, AVOCATS, EXPERTS-COMPTABLES**

Saisissez vos annonces en ligne

- ✓ GAIN DE TEMPS
- ✓ ATTESTATION DE PARUTION 24H/24
- ✓ DEVIS À LA SAISIE
- ✓ AVANTAGES COMMERCIAUX

Tél. 03 88 56 90 70 • annonce@est-agricole.com

**PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES**

DANS

**L'EST**  
agricole et viticole

DEMANDEZ VOTRE COMPTE EN LIGNE OU CONTACTEZ-NOUS : annonce@est-agricole.com

**ATTESTATION DE PARUTION IMMÉDIATE**

✓ DEVIS EN TEMPS RÉEL

✓ ARCHIVAGE DE VOS ANNONCES

RENDEZ-VOUS SUR : WWW.EST-AGRICOLE.COM

**FREYJA**  
SCI au capital de 1000 euros  
Siège social : 4 LD LILSBACH  
67140 ANDLAU  
953 682 325 RCS COLMAR

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 01/09/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Marielle LE LOUARN, demeurant, 4 LD Lilsbach 67140 ANDLAU pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 4 LD LILSBACH, 67140 ANDLAU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

L'article N° 5 des statuts relatifs à la durée de la Société a été modifié en conséquence.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de COLMAR, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

**L'AVIS NATURE**  
SARL au capital de 7 700 euros  
Siège social : 20 Place du Marché  
67310 WASSELONNE  
RCS SAVERNE 445 067 465  
SIRET 445 067 465 00028

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2024, les associées, après avoir entendu le rapport de la Liquidatrice, ont :

- o approuvé les comptes de liquidation
- o donné quitus à la Liquidatrice Mme Méline THIBAUT, née OLRV, demeurant 19 rue de la Forêt - 67280 URMATT et déchargé cette dernière de son mandat ;
- o prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de SAVERNE.

Mention sera faite au RCS de Saverne

**LE MORFALE**

En date du 31 août 2024, l'Associé unique de la société LE MORFALE, SARL en liquidation au capital de 2 000 euros, Siège social : 14 rue des Rossignols - 67460 SOUFFELWEYER-SHEIM, 918 269 101 RCS STRASBOURG, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Sébastien Dominique TARQUINO de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de la décision.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal d'instance de Strasbourg, en annexe au RCS.

Pour avis, Le Liquidateur

**FEMS360**  
Société d'Expertise Comptable  
Haguenau - Issenhausen

**ISABELLE NG**  
Clôture de liquidation

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 30 septembre 2024 : Par décision du 30 septembre 2024, l'associée unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a :

- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 30 septembre 2024 ;
- donné quitus au Liquidateur Isabelle NOUGIER-GALLEN, demeurant 66 rue du Général Dupont 67170 BRUMATH et l'adéchargé de son mandat ;
- décidé la répartition du produit net et de la liquidation ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal d'Instance de STRASBOURG. Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.

Pour avis,

**FIBA**  
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES  
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

**FIBA**  
4 Place de la Piscine  
67350 VAL DE MODER  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**SCCV LES FORGES**  
Société civile de construction vente  
au capital de 1.000,- €  
21 rue du Ried  
67590 SCHWEIGHOUSE  
SUR MODER  
915 221 006 RCS Strasbourg

**Clôture de liquidation**

L'assemblée générale extraordinaire du 09/09/2024 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, déchargé ce dernier de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31/12/2023.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Strasbourg.

**RISTORANTE LA VETTA**  
Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
au capital de 19.000 Euros  
16B Rue du Sanglier  
67000 STRASBOURG  
RCS STRASBOURG 452 741 291

Aux termes d'une délibération en date du 30 Septembre 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire de clôture de liquidation des associés a approuvé les comptes définitifs au 31 Juillet 2024, déchargé Monsieur Antonio PEDALINO de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30 Septembre 2024.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du STRASBOURG.

Pour avis, le liquidateur